Les programmes de PSE en CAP et en seconde de baccalauréat sont parus :

Programme d'enseignement de prévention santé environnement de la classe de seconde préparant au baccalauréat professionnel : arrêté du 3-4-2019 - J.O. du 9-4-2019 (NOR : MENE1908632A)

Programme d'enseignement de prévention santé environnement des classes préparant au certificat d'aptitude professionnelle : arrêté du 3-4-2019 - J.O. du 9-4-2019 (NOR : MENE1908641A)

Les contenus de ces deux programmes sont parfois très proches, tant dans les compétences à développer que dans les attendus en fin de formation.

Le document ci-dessous diffusé lors des formations départementales permet de confronter ces deux programmes afin de mettre en évidence les contenus communs mais également les spécificités et les nouveautés de chacun.

**Préambule :**

- ce déroulé n’est en aucun cas une proposition de progression ;

- pour le CAP, ne sont présentées que les parties du programme "communes" avec la classe de seconde bac pro, cela ne signifie donc pas qu'il faut forcément les traiter en classe de seconde CAP (et la totalité du programme de CAP n’est pas présenté dans ce document) ;

- en baccalauréat professionnel, il est prévu une logique "spiralaire" de ses contenus : par exemple seulement "contraception et IVG" sont traités en seconde mais nul doute que l'on trouvera les IST en classe de 1ère ou de terminale bac. Le fil conducteur des concepteurs a été de ne pas faire comme actuellement un "pavé santé" en classe de seconde sur lequel on ne revient plus ensuite, si ce n'est pour le passage de l'épreuve du bac. De la même façon le monde du travail est abordé dès la classe de seconde en bac puisqu’il y a des PFMP dès la classe de seconde ;

- la formulation des compétences attendues en bac pro et en CAP est très proche, on s’attachera cependant à les différencier selon le niveau du diplôme préparé : choix des supports pédagogiques, activités proposées, niveaux d’exigence…

Par exemple, "traiter une information" **pourra** conduire en CAP à rechercher dans un texte simple trois informations qui sont dans l'ordre du texte de référence, alors qu'en bac on **pourra** en demander plus (ou pas) sur un ou deux textes (éventuellement de natures différentes : article de presse + statistiques ou article de presse + schéma).

Pour la compétence "proposer une solution", en CAP on **pourra** choisir une solution parmi plusieurs propositions, en bac imaginer une solution…

**Comparaison des nouveaux programmes de PSE 2nde bac pro / CAP**

**Septembre 2019**

Variantes Spécifique au CAP Spécifique au Bac Commun

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **BAC**  Compétence 1 : Traiter une information.  Compétence 2 : Appliquer une démarche d’analyse dans une situation donnée.  Compétence 3 : Expliquer un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, en lien avec une mesure de prévention.  Compétence 4 : Proposer une solution pour résoudre un problème.  Compétence 5 : Argumenter un choix.  Compétence 6 : Communiquer à l’écrit et à l’oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté. | | | **CAP**  Compétence 1 : Traiter une information.  Compétence 2 : Appliquer une méthode d’analyse dans une situation donnée.  Compétence 3 : Mettre en relation un phénomène physiologique, un enjeu environnemental, une disposition réglementaire, avec une mesure de prévention.  Compétence 4 : Proposer une solution pour résoudre un problème lié à la santé, l’environnement ou la consommation.  Compétence 5 : Argumenter un choix.  Compétence 6 : Communiquer à l’écrit et à l’oral avec une syntaxe claire et un vocabulaire adapté. | |
| **Thématique A : L'individu responsable de son capital santé** | | | **Thématique A : L'individu responsable de son capital santé** | |
| ** Module A1 : Le système de santé**  Ce module vise à développer la notion de « capital santé » afin que l’élève prenne conscience de sa responsabilité vis-à-vis de sa santé et de celle des autres, dans un système de santé solidaire.  La politique de santé donne lieu à des plans nationaux dont les enjeux sont la prévention collective et individuelle. Elle repose sur un principe de solidarité nationale garantissant l’accès à la santé pour tous. | | | ** Module A1 : Le système de santé**  Ce module vise à développer la notion de « capital santé » afin que l’élève prenne conscience de sa responsabilité vis-à-vis de sa santé et de celle des autres, dans un système de santé solidaire.  La politique de santé donne lieu à des plans nationaux dont les enjeux sont la prévention collective et individuelle. Elle repose sur un principe de solidarité nationale garantissant l’accès à la santé pour tous. | |
| Repérer les effets des facteurs internes et externes sur la santé d’un individu. | * Individu * Santé * Capital santé * Facteurs internes * Facteurs externes | | Expliquer les effets des facteurs internes et externes sur la santé d’un individu. | * Individu * Santé (selon l’OMS) * Capital santé * Facteurs internes * Facteurs externes |
| Identifier les enjeux dans un plan santé. | * Plan santé * Prévention collective | | Identifier dans les plans santé les thématiques du programme de PSE. | * Plan santé * Prévention |
| Expliquer le principe de solidarité nationale de la sécurité sociale.  Présenter le principe et l’intérêt du parcours de soins coordonnés (médecin traitant, carte vitale et dossier médical partagé). | * Solidarité * Assurance maladie * Parcours de soins coordonnés | | Expliquer le principe de solidarité nationale de la sécurité sociale.  Présenter l’intérêt du parcours de soins coordonnés (médecin traitant, carte vitale et dossier médical partagé). | * Solidarité * Assurance maladie * Parcours de soins coordonnés |
| ** Module A2 : Les rythmes biologiques – le sommeil**  Ce module vise à démontrer l’incidence des rythmes sociaux sur les rythmes biologiques et leur impact sur la santé de l’individu. En particulier, l’étude du sommeil et de ses principaux rôles permet de comprendre la nécessité d’adopter un mode de vie favorisant un sommeil récupérateur. | | | ** Module A2 : Le sommeil, un rythme biologique**  Ce module vise à démontrer l’incidence des rythmes sociaux sur les rythmes biologiques et leur impact sur la santé de l’individu. En particulier, l’étude du sommeil et de ses principaux rôles permet de comprendre la nécessité d’adopter un mode de vie favorisant un sommeil récupérateur. | |
| Identifier la fréquence  d’un rythme biologique à partir d’un document descriptif ou scientifique. | * Rythmes biologiques * Cycle * Fréquence d’un rythme biologique | | Identifier les caractéristiques de la fonction physiologique  « sommeil ». | * Rythmes biologiques * Fréquence * Cycles |
| Présenter les rôles des principales phases d’un cycle du sommeil. | * Phases du sommeil * Récupération physique * Récupération mentale | | Présenter les rôles du sommeil. | * Récupération physique * Récupération mentale |
| Repérer les facteurs qui influencent les rythmes biologiques comme le sommeil.  Présenter les conséquences d’une désynchronisation des  rythmes biologiques sur la santé de l’individu, sa vie sociale et professionnelle. | * Rythme social * Synchronisation/désynchronisation * Horloge biologique | | Identifier les effets et les conséquences professionnelles et sociales du manque de sommeil. | * Effets/conséquences |
| Expliquer la réglementation appliquée au travail de nuit. | * Compte professionnel de prévention * Règlementation | |  |  |
| Proposer des mesures pour améliorer la qualité du sommeil. | * Hygiène du sommeil | | Proposer des mesures pour favoriser un sommeil récupérateur. | - Prévention individuelle  - Hygiène du sommeil |
| ** Module A3 : L’activité physique**  Ce module vise à démontrer les bienfaits sur l’organisme d’une activité physique nécessaire au bien- être physique, mental et social. L’activité physique ne se limite pas à une activité sportive de loisir ou de compétition : il s’agit de toute forme de mouvement. Cette activité prévient les effets d’une sédentarité excessive. | | | ** Module A3 : L’activité physique**  Ce module vise à démontrer les bienfaits sur l’organisme d’une activité physique nécessaire au bien- être physique, mental et social. L’élève comprend que la contraction musculaire est liée à la dépense énergétique. L’activité physique ne se limite pas à une activité sportive de loisir ou de compétition : il s’agit de toute forme de mouvement. Cette activité prévient les effets d’une sédentarité excessive. | |
| Expliquer le mouvement volontaire à l’aide de la structure anatomique et des propriétés du muscle strié squelettique. | * Muscle strié squelettique * Excitabilité * Contractilité * Élasticité * Tonicité | |  |  |
| Expliquer le mécanisme de la contraction du muscle. | * Consommation d’énergie * Production de déchets | | Identifier les éléments consommés et rejetés lors de la contraction musculaire. | * Consommation d’énergie * Production de déchets |
| Repérer les modifications physiologiques lors d’un travail musculaire. | * Consommation d’énergie * Rythme cardiaque * Production de déchets * Rythme respiratoire * Thermorégulation | | Expliquer la relation entre le travail musculaire et les différents systèmes du corps humain lors d'une activité physique | * Contraction musculaire * Système nerveux * Système cardiorespiratoire |
| Démontrer l’intérêt d’une activité physique régulière sur la santé. | * Activité physique * Sédentarité * Bien-être (physique, mental et social) | | Proposer des arguments en faveur d’une activité physique régulière. | * Activité physique * Sédentarité * Bien-être physique * Bien-être social * Bien-être mental |
| ** Module A4 : Les addictions**  Ce module vise à montrer que l’addiction ne se limite pas à la consommation de produits mais peut aussi concerner des comportements (jeux en ligne, fréquentation assidue des réseaux sociaux …). L’étude des effets des substances (alcool, cannabis) permet d’en distinguer la dangerosité. La connaissance du cadre règlementaire de la prévention et de la répression conforte cette attitude éclairée. | | | ** Module A4 : Les addictions**  Ce module vise à montrer que l’addiction ne se limite pas à la consommation de produits mais peut aussi concerner des comportements (jeux en ligne, fréquentation assidue des réseaux sociaux …). L’étude des effets des substances (alcool, cannabis) permet d’en distinguer la dangerosité. La connaissance du cadre règlementaire de la prévention et de la répression conforte cette attitude éclairée. | |
| Repérer des facteurs de risques pouvant conduire à une addiction comportementale et/ou à un produit. | * Addiction * Facteurs de risques addictifs | | Repérer des facteurs de risques pouvant conduire à une addiction comportementale et/ou à un produit. | * Addiction * Facteurs de risques addictifs * Pratiques addictives |
| Expliquer le mécanisme de l’addiction sur le cerveau. | * Substances psychoactives * Synapse * Neurotransmetteur * Message nerveux * Circuit de la récompense * Dépendance | |  |  |
| Identifier les effets de l’alcool, du cannabis et de la polyconsommation sur la santé. | * Effets immédiats * Effets à long terme * Polyconsommation | | Identifier les effets de l’alcool, du cannabis et de la polyconsommation sur la santé. | * Effets immédiats * Effets à long terme * Polyconsommation |
| Identifier les conséquences des addictions. | * Conséquences sociales * Conséquences personnelles | | Identifier les conséquences des conduites addictives avec ou sans produits. | * Conséquences sociales * Conséquences personnelles |
| Proposer des actions de prévention collective visant à réduire le risque d’addiction. | * Prévention collective | | Proposer des actions de prévention face aux conduites addictives à  l’alcool et au cannabis. | * Prévention individuelle * Prévention collective |
| Repérer les mesures réglementaires mises en place pour la vente et la consommation des substances licites et illicites. | * Règlementation * Produit illicite * Prévention * Répression | | Comparer les réglementations appliquées pour la consommation et la vente des substances licites et celles relatives aux substances illicites. | * Loi * Produits licites * Produit illicite * Prévention * Répression |
|  | | | | |
| ** Module A5 : La sexualité – la contraception**  Ce module apporte les connaissances des étapes et des organes de la reproduction nécessaires à la compréhension des modes d’action des différents moyens de contraception. Il sensibilise l’individu aux enjeux d’un comportement respectueux et responsable pour lui et les autres. | | | ** Module A5 : La sexualité – la contraception**  Ce module apporte les connaissances des étapes et des organes de la reproduction nécessaires à la compréhension des modes d’action des différents moyens de contraception. Il sensibilise l’individu aux enjeux d’un comportement respectueux et responsable pour lui et les autres. | |
| Expliquer la physiologie de l’appareil reproducteur féminin. | * Anatomie de l’appareil reproducteur féminin * Gamète femelle * Cycle ovarien * Récepteur spécifique hormonal * Contrôle hormonal * Puberté | |  |  |
| Expliquer la physiologie de l’appareil reproducteur masculin pour la production de spermatozoïdes. | * Anatomie de l’appareil reproducteur masculin * Gamète mâle | |  |  |
| Décrire les étapes de la reproduction sexuée de la production des gamètes jusqu’à la nidation. | * Fécondation * Nidation | | Décrire les étapes de la reproduction sexuée de la production des gamètes jusqu’à la nidation.  Identifier les organes sur lesquels agissent les hormones. | * Spermatozoïde * Ovule * Fécondation * Nidation * Hormones |
| Argumenter le choix d’une méthode de contraception préventive par ses intérêts et ses limites dans une situation donnée. | * Contraception préventive * Mode d’action | | Choisir une contraception préventive adaptée à partir du mode d’action d’un moyen de contraception | * Contraception féminine * Contraception masculine |
| Distinguer contraception d’urgence et interruption volontaire de grossesse. | * Contraception d’urgence * IVG * Réglementation | | Distinguer contraception d’urgence et interruption volontaire de grossesse. | * Contraception d’urgence * IVG |
| Repérer les structures d’accueil, d’aide et de soutien. | * Prévention de la grossesse | | Repérer les structures d’accueil, d’aide et de soutien. | * Prévention de la grossesse |
| **Thématique B : L'individu responsable de son environnement** | | | **Thématique A : L'individu responsable de son capital santé** | |
| **** **Module B1 : L’alimentation écoresponsable**  Ce module vise à développer chez l’individu une attitude écoresponsable par une prise de conscience des conséquences des modes de consommation alimentaire sur l’environnement et le développement durable de la planète. | | | **** **Module A7 : L’alimentation adaptée à son activité**  Ce module vise à conforter la connaissance des principes de l’équilibre alimentaire pour ensuite les adapter en tenant compte des contraintes liées à son activité professionnelle. | |
| Identifier les critères d’un comportement de consommateur écocitoyen. | | * Impact environnemental * Circuit court * Saisonnalité * Agriculture biologique * Agriculture raisonnée * Déchet recyclable * Développement durable * Label | Repérer les besoins nutritionnels en lien avec l’état physiologique. | * Besoins énergétiques * Besoins fonctionnels * Facteurs de variations |
| Analyser les causes et les conséquences du gaspillage alimentaire. | | * Surconsommation * Impact environnemental * Pollution | Indiquer les principes d’une alimentation équilibrée. | * Nutriment / aliment * Groupes alimentaires * Composition d’un repas * Rythme alimentaire |
| Proposer des mesures de prévention individuelles et collectives pour limiter le gaspillage et la surconsommation. | | * Attitude écoresponsable * Mesures collectives * Mesures individuelles * Réglementation | Identifier, à partir de compositions et de répartitions de repas, les erreurs fréquentes et proposer des améliorations. | * Répartition des prises alimentaires * Grignotage * Excès * Carences |
|  | | | Expliquer les conséquences des erreurs alimentaires sur la santé de l’individu et sur son activité professionnelle. | * Conséquences * Activité professionnelle |
| Effectuer un choix alimentaire raisonné parmi plusieurs propositions en tenant compte des contraintesprofessionnelles. | * Contraintes professionnelles * Prévention |
| **Thématique B : L'individu responsable de son environnement** | | | | |
| ** Module B2 : Les risques majeurs**  Les événements naturels (inondations, tempêtes, cyclones …) étant de plus en plus fréquents en France (métropole et outre-mer), ce module vise à former des citoyens capables de comportements adaptés aux risques et d’en limiter les conséquences. | | | ** Module B2 : Les risques majeurs**  Les événements naturels (inondations, tempêtes, cyclone …) étant de plus en plus fréquents en France (métropole et outre-mer), ce module vise à former des citoyens capables de comportements adaptés au risque et d’en limiter les conséquences. | |
| Identifier un risque majeur | | * Risque majeur * Aléa * Enjeu * Risque naturel * Risque technologique * Fréquence * Gravité | Identifier un risque majeur | * Risque majeur * Aléa * Enjeu * Risque naturel * Risque technologique * Fréquence * Gravité |
| Repérer les risques majeurs au niveau local. | | * Information * Territoire communal | Repérer les risques majeurs au niveau local. | * Information * Territoire communal |
| Repérer la conduite à tenir en cas d'alerte à la population. | | * Signal d’alerte à la population * Protection * Sécurité | Repérer la conduite à tenir en cas d'alerte à la population. | * Signal d’alerte à la population * Protection * Sécurité |
| **Thématique C : L'individu acteur de prévention dans son milieu professionnel** | | | **Thématique C : L'individu dans son milieu professionnel, impliqué dans la prévention des risques** | |
| ** Module C1 : Les enjeux de la « santé et sécurité au travail »**  Ce module vise à faire prendre conscience à l’élève qui débute sa formation professionnelle des enjeux de la santé et sécurité au travail sur les plateaux techniques en établissement de formation et en entreprise lors des périodes de formation en milieu professionnel (PFMP). | | | ** Module C2 : Les enjeux de la « santé et sécurité au travail »**  Ce module sensibilise l’élève, qui débute sa formation professionnelle en établissement et en entreprise, aux enjeux de la santé et de la sécurité au travail. À partir de statistiques d’accidents du travail et de maladies professionnelles dans le secteur concerné, il mesure les enjeux et identifie les principaux risques de son secteur professionnel. Des connaissances réglementaires sont abordées pour que le futur professionnel soit autonome dans les démarches qu’il conduira en cas d’accident du travail ou de maladie professionnelle. | |
| Identifier les enjeux de la santé et de la sécurité au travail pour les salariés. | | * Enjeux humains * Enjeux socio-économiques * Accidents du travail / Maladies professionnelles | Identifier les enjeux de la santé et de la sécurité au travail pour les salariés. | * Enjeux humains * Enjeux socio-économiques * Accidents du travail / Maladies professionnelles |
| Différencier accident du travail et maladie professionnelle. | | * Lésion * Exposition chronique | Différencier accident du travail et maladie professionnelle. | * Lésion * Exposition chronique |
| Repérer sur un document les dispositions réglementaires de l’employeur et du salarié en matière de santé et sécurité au travail. | | * Cadre réglementaire * Responsabilité / obligation de l’employeur * Droits / obligations du salarié | Repérer dans le Code du travail les dispositions réglementaires de l’employeur et du salarié en matière de santé et sécurité au travail. | * Cadre réglementaire * Responsabilité / obligation de l’employeur * Droits / obligations du salarié |
| Identifier sur un document les dispositions réglementaires spécifiques aux jeunes travailleurs et/ou aux nouveaux embauchés. | | * Jeune travailleur * Nouvel embauché * Cadre réglementaire | Identifier les dispositions réglementaires spécifiques aux jeunes travailleurs et/ou aux nouveaux embauchés. | * Jeune travailleur / nouvel embauché * Cadre réglementaire |
| ** Module C2 :** **Les notions de base en prévention des risques professionnels.**  Ce module vise à faire émerger, en situation d’apprentissage en établissement ou en situation de travail lors des PFMP ou en formation en alternance, la notion de prévention des risques professionnels. Il présente les bases incontournables pour l’analyse d’une activité de travail et permet de donner du sens aux consignes de sécurité à appliquer. | | | ** Module C3 :** **La démarche de prévention appliquée à une activité de travail.**  Dans ce module qui présente les bases incontournables de l’analyse d’une « activité de travail », l’élève comprend l’importance de respecter les consignes de sécurité. Il utilise des outils méthodologiques d’analyse pour dégager les composantes d’une activité de travail et identifier, à travers leur mise en relation, les dangers potentiels liés au poste de travail. Il prend conscience des risques et adopte une attitude responsable pour garantir sa sécurité et celle des autres. | |
| Expliquer les consignes de sécurité au poste de travail lors de la mise en œuvre d’une activité professionnelle en plateau technique. | | * Instruction / information | Expliquer les consignes de sécurité au poste de travail lors de la mise en œuvre d’une activité professionnelle en plateau technique. | * Instruction / information |
| Repérer les dangers lors d’une activité de travail à partir de son analyse simple ou à l’aide d’outils méthodologiques. | | * Activité de travail * Danger | Analyser les composantes d’une activité de travail dans un secteur professionnel par une analyse simple ou à l’aide d’un outil méthodologique d’analyse au choix. | * Activité de travail * Outil d’analyse * Individu * Tâche * Matériel * Milieu |
| Repérer les dangers en lien avec les dommages potentiels par observation d’une activité au poste de travail à partir de son analyse simple ou à l’aide d’outils méthodologiques. | * Poste de travail * Danger * Dommage |
| Établir une relation entre le(s) danger(s) et le(s) dommage(s) potentiel(s) dans une situation dangereuse. | | * Situation dangereuse * Dommage potentiel | Identifier danger(s) et risque(s) au(x)quel(s) l’opérateur est exposé à un poste de travail au cours de la réalisation d’une activité. | * Danger * Situation dangereuse * Evénement dangereux * Risque * Dommage potentiel |
| Identifier un risque professionnel par l’analyse d’une activité de travail. | | * Risques professionnels * Familles de risques |